

Site Natura 2000 ZPS12 « Printegarde » FR8212010

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
du 28 septembre 2018 à la salle des fêtes Edith Piaf de Le Pouzin**

Etaients présents :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
CHAZOT	Pascal	Syndicat des Eaux Ouvèze Payre	Technicien
GRIVAUD	Martine	DDT07	Chargée de mission
DENIS	Christian	DDT07	Chef de pôle
RAY-BARMAN	Carole	DDT06	Cheffe d'unité
BOUIX	Sylvain	Association des riverains de Prentegarde	Membre
BOYER	René	Association des riverains de Prentegarde	Membre
PERRET	Gilbert	Association des riverains de Prentegarde	Membre
PENEL	Hervé	Association Castor et Homme	Président
LE BORGNE	Coralie	Association des Amis de l'Île de la Platière	Chargée de mission N2000
DUBOSC	Jérôme	ACCA Le Pouzin	Président
BONIS	Jean-Louis	LPO Drôme	Administrateur
PIALET	Christian	Inter-chasse 26-07	Président
CHAUTARD	Noël	Association Nationale des Chasseurs de Gibiers d'Eau (ANCGE)	Délégué départemental
GELIBERT	Patrick	AFB 26	Agent technique
RUSSIER-CORCY	Magali	CNR	
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin	Adjoint
MARTIN	Alain	Mairie Le Pouzin	Maire
EUDES	Manon	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Etaients excusés :

Structures
Département de l'Ardèche
Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes
Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche
Préfecture de l'Ardèche
Fédération de pêche de la Drôme
Val de Drôme en Biovallée
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche
Commune de Coux
Conservatoire Botanique du massif Central
Fédération de pêche de l'Ardèche
Fédération de chasse de l'Ardèche

La présentation power-point du COPIL est téléchargeable sur le site internet de la mairie de Le Pouzin (https://lepouzin.fr/IMG/pdf/PPT_COPIL_ZPS12_2018.pdf).

Ordre du jour de la réunion :

- Bilan de l'animation 2017 et 2018,
- Présentation des actions de gestion du site par la Compagnie Nationale du Rhône,
- Projets pour 2019,
- Election de la structure animatrice 2019-2021,
- Election du Président du COPIL.

PRESENTATION DU BILAN 2017/2018 ET DES PERSPECTIVES 2019

Le Président du COPIL et Maire du Pouzin, M. Alain Martin, ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et en citant les personnes excusées.

La chargée de mission présente le bilan des actions menées en 2017 et 2018, ainsi que les perspectives pour 2019. Parmi les sujets abordés, les principaux sont cités ci-dessous :

- Mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD),
- Conseil pour le projet de voie douce à Livron sur Drôme,
- Accompagnement d'associations pour des manifestations sportives respectueuses de la biodiversité,
- Le dragage de la Drôme par la CNR,
- Le suivi des mesures compensatoires du site industriel et fluvial du Pouzin,
- Gestion de la grande roselière,
- Entretien des parements aval,
- Suivi des oiseaux d'eau hivernants et suivi des oiseaux nicheurs des roselières,
- Organisation d'une journée d'échanges pour le réseau des animateurs Drôme-Ardèche,
- Conception et diffusion d'un magazine sur la biodiversité des sites Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles de l'Ardèche : Terres de Nature,
- Animations scolaires et grand public...

ECHANGES

Plusieurs sujets ont été abordés sous forme d'échanges entre les personnes présentes.

- Les DDT 07 et 26 ont invité la CNR à associer le plus tôt possible la chargée de mission N2000 au sein de la séquence ERC des projets soumis à étude réglementaire,
- La DDT 07 a également rappelé que la mise en place d'un plan de gestion global du domaine concédé de la DTRI permettrait une meilleure visibilité et serait un atout pour tout le monde. Cela permettrait par exemple de réduire les compensations.
- L'ACCA du Pouzin signale que la grande roselière est de moins en moins accessible pour les battues administratives au sanglier. Les chasseurs sont inquiets de voir que les travaux n'auront pas lieu avant 2020.
- Il a été proposé à la CNR d'intégrer la restauration des mares et chenaux de la grande roselière en tant que mesure d'accompagnement du projet de remise à niveau de la gestion de la végétation.

- L'ANCGE a fait part de son inquiétude concernant la régression du nombre d'anatidés et de son constat de la transformation des roselières en boisements. L'association demande à la CNR s'il y aura un plan de gestion global des roselières.
- Concernant l'Ambroisie, l'ARS rappelle l'obligation de destruction. La CNR devra trouver une solution par rapport à l'emprise du chantier de la Drôme.

VOTES ET CONCLUSION

- **Vote pour la structure animatrice**

La commune de Le Pouzin se représente pour être la structure animatrice pour les 3 prochaines années (2019-2021). Aucune autre structure ne se présente. Un seul votant est présent. **La commune de Le Pouzin est élue à l'unanimité pour être la structure animatrice du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » pour les 3 prochaines années.**

- **Vote pour la Présidence du Comité de Pilotage**

M. Alain Martin, maire de Le Pouzin se présente pour continuer à être Président du Comité de Pilotage local. Aucun autre élu ne souhaite être président. Il est élu à l'unanimité. **M. Alain Martin est donc Président du Comité de Pilotage local du site « Printegarde » pour les 3 années à venir.**

A l'occasion de ces votes, nous remarquons avec regret le faible têt de présence des élus.

Enfin, il est rappelé que M. Dominique Gérard reste l'élu référent à Natura 2000 au sein de la commune de Le Pouzin. Ce dernier souligne le fonctionnement vertueux et efficace du binôme qu'il forme avec la chargée de mission Natura 2000.

CONTACT

Pour tous renseignements veuillez prendre l'attache de Manon Eudes ou Amanda Cocquelet, chargées de mission Natura 2000.

Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
m.eudes@lepouzin.fr / a.cocquelet@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Président du Comité de Pilotage local du site « Printegarde »



Alain MARTIN

